



Procès-verbal de Comité de direction  
Vendredi 4 avril 2023

Compte rendu  
N°02-2023

**Présents:**

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Arnaud CHATTARD	Marie-Claire DECHAUX	Christophe DAPPEL	
Fabiola COUHIN	Gilbert MAUGIRON	Damien GIRARD	
Jean-Michel BRUGNERA	Franck GERBI		Soeur Marie-France BROTHIER

**Membres qualifiés :**

**Absents:**

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Raymond MASLO	Richard BATKO	Franck PERRON	Riccardo PEZ
Alain MENDEZ	Philippe FAURE	Nicolas CABUS	Gérard JACQUEMIN
Alain SIAUD	Fabienne PREVOT	Guillaume MACE	Stéphanie GIRARDEY
		Florian GUARRIGUES	Raoul ATTANASIO
		Paolo FONTEBASSO	Alain COLLAUD
			Magali MAZZEGA

**Membres qualifiés :**

Eric BONNIER, Fabien MULYK, ESF Alpe du Grand Serre, Parc des Ecrins, Association des commerçants de l'Alpe du Grand Serre, EDF, ESF Alpe du Grand Serre, Petit Train de la Mure, Savel Terre d'Évasion, WSA le Sautet, Gîte de France

**Excusés:**

<u>Collège 1</u>		<u>Collège 2</u>	
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>	<u>Titulaires</u>	<u>Suppléant</u>
Coraline SAURAT	Pascal CHARLES		
Guillaume MONTANER			

**Membres qualifiés :**

Marie-Noëlle BATTISTEL

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 9 dont 5 titulaires et 4 suppléants

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix délibératives : 9

**Ordre du jour**

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023
- Vote du budget 2023
- Ressources humaines
- Questions diverses

Monsieur le Président vérifie que le quorum est atteint et rappelle à l'assemblée l'ordre du jour.

### **Approbation du compte de gestion 2022**

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion est le résultat des sommes engagées en dépenses et en recettes, tenu par la Trésorerie.

Monsieur le Président met le compte de gestion 2022 au vote, il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

### **Approbation du compte administratif 2022**

Monsieur le Président rappelle que le compte administratif est le résultat des sommes engagées en dépenses et en recettes, tenu par la responsable comptable de Matheysine Tourisme avant de quitter la salle et que la présentation du compte administratif 2022 soit faite par Gilbert Maugiron, Maire de Valbonnais, accompagné par M. le Directeur.

Au cours de l'exercice 2022, 354k€ de dépenses ont été engagées pour 368k€ de recettes, les recettes sont exceptionnelles car il y a eu 167k€ de recettes de taxe de séjour alors qu'elles sont en général autour de 110k€ (rattrapage des années précédentes). Le résultat comptable de l'année est de 13k€ (recettes-dépenses) et le résultat reporté était de 24k€ l'année précédente. Ce qui montre une gestion au plus juste des dépenses de fonctionnement et des recettes en hausse qu'il faut parvenir à stabiliser notamment en ce qui concerne la taxe de séjour.

L'investissement quant à lui est déficitaire pour l'exercice 2022, Matheysine Tourisme n'a pas vocation à investir beaucoup mais ceux engagés en 2022 étaient nécessaires afin de renouveler le mobilier et assurer des conditions de travail optimales pour les agents. Le résultat de la section d'investissement est de -12.4k€ mais il y avait un excédent reporté en investissement de l'année N-1 de 13.5k€ ce qui engendre un déficit d'investissement de 1.1k€. A ce déficit il faut rajouter des restes à réaliser de 7k€ environ, il s'agit des dépenses d'investissement engagées en 2022 mais qui seront payées sur l'exercice 2023 car l'opération n'était pas achevée sur l'exercice en cours.

Monsieur le Maire, Gilbert Maugiron met le compte administratif 2022 au vote, il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

### **Affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a un déficit en investissement sur l'exercice 2022 de 8 996.51€ et qu'il est obligatoire de le combler en affectant une part du résultat de la section de fonctionnement.

Pour mémoire, le résultat de fonctionnement reporté au terme de l'exercice 2022 est de 38 061.05€ et après l'affectation du résultat de 8 996.51€ il passera à 29 064.54€ (repris dans le budget primitif 2023 en 002).

Monsieur le Président met l'affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023 au vote, il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

### Vote du budget 2023

Monsieur le Président présente le budget primitif 2023 en dépenses et en recettes. Les sommes à engager sur l'année sont supérieures à l'exercice précédent. Cela est dû en partie à la hausse des volumes de subvention versés par la Communauté de Communes notamment pour aider à la hausse des charges concernant les offices non couverte par le transfert de charges, la prise en charge d'une part du coût du poste d'animateur réseau à venir et l'aménagement du Mole de Savel (une part est affecté à l'investissement pour l'achat de mobilier dans ce cadre).

Monsieur le Président présente en détail les charges et recettes prévues dans la section de fonctionnement (tableaux en annexe dans le power point).

Monsieur le Président explique le choix de mettre en dépenses imprévues une grosse part l'excédent reporté, cela évite de la fonder dans les charges courantes et de prendre le risque de dépenser l'excédent en charges courantes. Et une part est affectée à l'investissement pour l'aménagement du Mole.

Le pôle important en investissement 2023 est la refonte du site Internet de l'office du tourisme avec celui de L'AGS pour avoir un seul site en gestion.

Monsieur le Président met le budget primitif 2023 au vote, il est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

### Ressources humaines

- Marine Barbier la responsable communication part fin août à la suite d'une rupture conventionnelle et un recrutement est en cours avec une période de tuilage de 1 à 2 mois selon les disponibilités de chacun.
- Sandro conseiller en séjour contrat de 10 mois
- Cécile conseillère en séjour contrat de 10 mois
- Recrutement de Julie saisonnière pour une durée de 7 mois
- Recrutement en cours pour un saisonnier de 4 mois
- Stagiaire à l'OT de la Mure de fin mai à fin juin.

Le poste d'animateur réseau est en attente de l'accord de subvention des espaces valléens (prise en charge à 60% et le reste par la communauté de communes de la Matheysine).

Monsieur le Directeur présente le plan de formation des agents, l'objectif étant de monter en compétences les agents. Chacun aura entre 1 et 2 formations par an. Il privilégie les contrats sur des durées longues pour que chacun puisse s'investir dans ses missions de manière durable et que les saisonniers reviennent d'une année sur l'autre. C'est un atout car on passe moins de temps sur la formation de base et les missions s'étoffent avec le temps.

## Questions diverses

Monsieur le Président présente le problème du manque d'investissement des membres du Codir et leur absence lors les réunions. Il se renseigne concernant la possibilité de démission des membres absents et de l'élection de nouveaux.

La gestion du Mole de Savel fait débat, des réunions avec le Président du Sivom et celui de Matheysine Tourisme sont prévues.